

Bibliothèque de Sainte-Marguerite-Estérel

📍 4, rue des Lilas

☎ 450 228-4442

@ biblio@lacmasson.com

🕒 **Mardi**
18 h à 20 h

Mercredi
13 h à 17 h

Judi
10 h à 16 h

Samedi
9 h à 12 h



La bibliothèque sera fermée
les mardis 24 juin et 1^{er} juillet 2025

ABONNEMENT

L'abonnement à la bibliothèque est offert gratuitement pour les citoyens de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et d'Estérel.

Votre abonnement vous donne accès au travers le Réseau biblio des Laurentides à ma Biblio à moi pour emprunter :

- Des dizaines de milliers de livres numériques et audio en français et anglais ;
- Des milliers de magazines en ligne dans une vingtaine de langues ainsi que les Protégez-vous ;
- Plus de 3 000 cours de toutes sortes (musique, développement personnel, vie professionnelle et loisirs) en autoformation et en plusieurs langues ;
- Des documents généalogiques et historiques québécois sur le Web, carrières, emplois et plus encore.

Présentez-vous à la bibliothèque avec une preuve de résidence et il nous fera plaisir de vous remettre votre carte d'abonnée valide pour deux ans. En tout temps à votre disposition pour s'amuser à votre bibliothèque : casse-têtes, jeux de société, LEGO™ et l'accès à une multitude d'activités gratuites tout au long de l'année.

Bienvenue aux nouveaux citoyens !

UNE NAISSANCE, UN LIVRE

Abonnez votre enfant âgé entre 0-12 mois à la bibliothèque pour obtenir une trousse de départ contenant un livre gratuit, parfait bébé-lecteur.

Le programme "Une naissance un livre" vise à encourager la fréquentation de la bibliothèque publique en famille. Une belle façon de découvrir le plaisir et la richesse des livres.

EXPOSITION 10 JUIN AU 27 AOÛT :

Venez découvrir les réalisations artistiques du groupe de création des "Mercredis en Art".

Une œuvre collective sera exposée ainsi qu'un éventail des différents projets réalisés les premiers mercredis du mois.

Le club de lecture pour adulte maintenant le Cercle de lecture MILLE ET UNE FEUILLES

Dernière rencontre le mercredi 18 juin à 10 h. En arrêt durant la période estivale, de retour à l'automne.

ANIMATION JEUNESSE

Heure du conte pour les petits de 3 à 6 ans

LES P'TITS BOUQUINEURS
DU LAC MASSON

Tous les mercredis matin du mois de juillet de 10 h à 10 h 45 au parc Edouard-Masson

Un rendez-vous estival pour plonger dans l'univers magique des livres! Pour le plaisir de se faire lire une histoire au grand air au bord du lac.

Activité gratuite et sans inscription.

Pour les enfants âgés de 3 à 6 ans accompagnés d'un adulte. Apportez votre couverture !

En cas de pluie, l'activité se tiendra au coin jeunesse de la bibliothèque.



À partir de juin 2025

Club de lecture d'été TD 2025 : Un été autour du monde

Attrape ton passeport et embarque pour un voyage inoubliable aux quatre coins du monde grâce aux livres.

Les jeunes abonnés de la bibliothèque ont la possibilité de s'inscrire au club de lecture TD.

Le tirage d'un chèque-cadeau de 25 \$ dans une librairie pour les participants de la bibliothèque Sainte-Marguerite-Estérel en plus du grand tirage.

Sentier du conte TD : parc Édouard-Masson en juillet et août

En suivant le Sentier, les enfants et leurs familles parcourent un livre jeunesse page par page, sur des panneaux placés au parc à côté du lac Masson.

ÉVÈNEMENT GRAND PUBLIC

COMPAGNONS EN FÊTE samedi 12 juillet et la FÊTE DE LA FAMILLE du dimanche 27 juillet 2024

Votre bibliothèque sera présente avec sa tente de lecture.



INSCRIPTIONS

- Par courriel à reception@lacmasson.com
- Par téléphone au 450 228-2543, poste 221
- En personne à l'hôtel de ville

Formulaire d'inscription QIDIGO disponible sur notre site Web.

Paiement

Notez que le paiement doit être fait avant le début des activités. Aucune taxe n'est applicable pour les enfants de 14 ans et moins. **Non-résidents** : ajout de 25 \$ à la tarification indiquée à l'exception des cours offerts dans l'entente intermunicipale* et des résidents d'Estérel et d'Entrelacs. Consultez notre site Web pour connaître les **modalités de remboursement**.

Entente intermunicipale

Cette entente permet aux citoyens des municipalités participantes de s'inscrire à certaines activités au tarif résident. Information et tarifs disponibles auprès de chacune des municipalités.

Municipalité de Morin-Heights
450 226-3232, poste 132 | morinheights.com

Municipalité de Piedmont
450 227-1888, poste 230 | piedmont.ca

Ville de Saint-Sauveur
450 227-0000, poste 4000 | vss.ca

Ville de Sainte-Adèle
450 229-2921, poste 7244 | ville.sainte-adele.qc.ca

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs
450 224-2675, poste 262 | sadl.qc.ca

Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard
819 327-2044 | stadolphedhoward.qc.ca

Centre de conditionnement physique

🕒 **Tous les jours dès 7 h**
HÔTEL DE VILLE
Ados et adultes

- Tarifs spéciaux pour familles et aînés
- Gratuit pour étudiants 14-17 ans (avec preuve)
- Inscription à la réception de l'hôtel de ville

Entente Culture et loisirs Entrelacs

Les résidents de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson sont invités à participer aux activités de Culture et loisirs Entrelacs sans frais supplémentaires. Information : 450 228-8500

PROGRAMMATION ÉTÉ 2025



Pour connaître tous les détails de la prochaine session estivale 2025, rendez-vous sur : www.centresportifpaysdenhaut.com

Et suivez toute l'actualité concernant les activités du Centre sportif sur sa page Facebook (facebook.com/centresportifpdh)

 **CENTRE SPORTIF
Pays-d'en-Haut**

Programmation ÉTÉ



Activités	Début/Fin	Horaire	Tarif résident	Lieu
Karaté (Adultes et enfants) Avec Thierry Naulleau	7 juillet au 8 sept. 2025 (9 semaines)	Lundi 18 h 30 à 19 h 30 19 h 30 à 20 h Pas de cours le 1 ^{er} septembre	90 \$ + taxes (adultes) 81 \$ (14 ans et moins)	École Mgr-Ovide-Charlebois
Zumba (16 ans et +) Avec Mariem Valdes	7 juillet au 8 sept. 2025 (9 semaines)	Lundi 10 h à 11 h Pas de cours le 1 ^{er} septembre	153 \$ + taxes (adultes)	Parc Edouard-Masson Salle du conseil en cas de pluie
Formation gardiens avertis (11 ans et +)* (ou avoir complété la 5 ^e année) Avec Karine Grenier	21 juin 2025	8 h à 16 h	65 \$ (sans taxes)	Hôtel de ville
Atelier Maître et Pitou (comportementaliste animalier) (16 ans et +) Avec Sylvie Blanchard	2 au 30 juillet 2025 (5 semaines) 2 juillet au 2 sept. 2025 (10 semaines)	Mercredi 18 h 30 à 19 h 30 (60 à 90 min)	265 \$ + taxes 450 \$ + taxes	École Mgr-Ovide-Charlebois
Pilates (16 ans et +) Avec Âtma Requis : tapis de yoga	22 juillet au 2 sept. 2025 (7 semaines)	Mardi 10 h 45 à 11 h 45 Débutant à intermédiaire	80 \$ + taxes	Hôtel de ville
Yoga vinyasa et stretch (16 ans et +) Avec Marie-Christine Brisson Requis : tapis de yoga	8 juillet au 26 août 2025 (8 semaines)	Mardi 17 h 45 à 18 h 45	98 \$ + taxes	Hôtel de ville
Action Vitalité (50 ans +) Avec Fabienne Despoints Pour inscription : Diane Duchaine 514 708-1191	26 juin au 28 août 2025	Jeudi 9 h 15 à 10 h 15	Gratuit pour les membres FADOQ	Hôtel de ville
Yoga - jour (16 ans et +) Avec Âtma Requis : tapis de yoga	23 juillet au 3 sept. 2025 (7 semaines)	Mercredi 10 h 30 à 11 h 30	80 \$ + taxes	Parc Edouard-Masson Hôtel de ville (en cas de pluie)
Soccer récréatif (Enfants) Avec Stéphane Latraverse	11 juin au 13 août 2025 (10 semaines)	Mercredi 17 h 30 (4 à 6 ans) 18 h 30 (7 à 10 ans) 19 h 30 (11 à 14 ans)	25 \$ + taxes	École Mgr-Ovide-Charlebois (terrain de balle)

Cours et activités sportives et récréatives. Aucune taxe ne s'applique pour les enfants de 14 ans et moins.
Non-résidents : Ajout de 25 \$ + taxes à la tarification indiquée à l'exception des cours offerts dans l'entente intermunicipale et des résidents d'Estérel et d'Entrelacs.

SECRETARIAT

88, chemin Masson
450 228-2543, poste 221
reception@lacmasson.com

Du lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30



Le débarcadère est accessible avec un contrôle d'accès. Veuillez noter que toutes les embarcations motorisées doivent être munies d'une vignette pour pouvoir être mises à l'eau. De plus, le lavage des remorques, des embarcations et des accessoires est obligatoire à notre station de lavage.

Pour connaître tous les détails de la réglementation, veuillez consulter notre site Web, section **Services aux citoyens | Débarcadère**.

PÉRIODE	HORAIRES	
	STATION DE LAVAGE 245, chemin Masson 450 228-2501	DÉBARCADÈRE 70, chemin Masson 450 228-2501
Du 1 ^{er} mai au 16 juin 2025	Tous les jours De 8 h 30 à 18 h	Tous les jours De 9 h à 19 h
Du 17 juin au 28 août 2025	Tous les jours De 8 h à 19 h	Tous les jours De 8 h 30 à 21 h
Du 29 août au 1 ^{er} septembre 2025	Fin de semaine de la fête du Travail De 8 h 30 à 17 h	Fin de semaine de la fête du Travail De 9 h à 18 h
Du 2 septembre au 6 octobre 2025	Tous les jours De 8 h 30 à 17 h	Tous les jours De 9 h à 18 h
Du 7 octobre au 9 octobre 2025 SORTIES SEULEMENT*	Mardi, mercredi, jeudi et samedi De 8 h 30 à 16 h	Mardi, mercredi, jeudi et samedi De 9 h à 17 h
Du 10 octobre au 13 octobre 2025 SORTIES SEULEMENT*	Action de grâce De 8 h 30 à 16 h	Action de grâce De 9 h à 17 h
Du 14 octobre au 1 ^{er} novembre 2025 SORTIES SEULEMENT*	Mardi, mercredi, jeudi et samedi De 8 h 30 à 16 h	Mardi, mercredi, jeudi et samedi De 9 h à 17 h

* Après le 31 octobre, il vous sera possible de sortir votre embarcation sur appel. Vous devrez communiquer avec la Ville 48 heures à l'avance et des frais de 114,98 \$ (taxes incluses) par appel seront applicables (possibilité de regrouper plus d'une embarcation).

NOTE : Le débarcadère municipal et la station de lavage sont ouverts les jours fériés en 2025.

PLAGE MUNICIPALE

414, rue du Baron-Louis-Empain
450 228-2543, poste 221
reception@lacmasson.com

OUVERTURE HÂTIVE
(si la température le permet) :
les 7 - 8 juin 2025 et
14 - 15 juin de 10 h à 18 h

HORAIRE

Du 19 juin au 24 août 2025
de 10 h à 18 h
et les 30, 31 août et le 1^{er} septembre 2025,
de 10 h à 18 h.

Fermée en cas de pluie

Cet été, rendez-vous à la plage municipale pour vous rafraîchir dans les eaux du lac Masson. Des sauveteurs sont présents en tout temps pendant les heures d'ouverture, et la zone de baignade est clairement délimitée par des bouées.

Des toilettes mobiles sont disponibles sur place, mais n'oubliez pas d'apporter votre propre bouteille d'eau réutilisable!

Veuillez noter que la mise à l'eau de canots, kayaks, planches à pagaie, matelas gonflables ou autres jeux flottants est **STRICTEMENT INTERDITE**.

Les chiens ne sont pas autorisés sur la plage, il est interdit de fumer ou de consommer de l'alcool, et l'utilisation de barbecues portatifs est également interdite.

Avant de vous rendre sur place, consultez notre site Web, **section Culture et loisirs | Plage municipale**.